

# Ensemble pour l'éducation !

## Le coût de la grève étudiante

*À l'issue du conflit, la facture va dépasser les 100 millions de dollars*

Avril 2012

*Alors que le mouvement de protestation contre la hausse de 75% des frais de scolarité imposée par le gouvernement de Jean Charest est entré dans sa huitième semaine, chaque jour de grève supplémentaire coûte plusieurs millions de dollars aux institutions d'enseignement et à l'État.*

*En tenant compte des salaires des professeurs de cégeps et des chargés de cours qui enseignent dans les différentes universités, ainsi que des coûts directement liés à la grève étudiante, comme les frais engendrés pour la Ville de Montréal et le SPVM lors des manifestations, la facture ne cesse de s'alourdir pour le gouvernement. Cette note d'information présente les résultats d'une enquête de la FEUQ sur le coût de la grève, dont le montant pourrait rapidement dépasser les 100 millions de dollars.*

### *Le coût de la grève dans les cégeps*

Cela fait maintenant huit semaines que la grève a débuté dans certains cégeps. Depuis le pic enregistré lors de la manifestation historique du 22 mars dernier, qui a vu 32 des 48 cégeps publics se mettre en grève, quelques associations ont choisi de retourner en classe, mais la mobilisation des étudiants reste particulièrement forte. Le 3 avril 2012, on comptait ainsi 99 730 collégiens en grève dans une trentaine d'établissements à travers la province.

Compte tenu de l'ampleur du mouvement, plusieurs milliers de professeurs sont touchés par la grève. En effet, ces enseignants, qui sont prêts à travailler, n'en sont pas moins réduits à se présenter devant des salles de cours désertées par leurs étudiants. La session est donc entre parenthèses, et reprendra au retour des élèves en classe.

L'objet de cette enquête est d'évaluer les coûts, en journées de classe perdues, du mouvement de grève. Selon *l'Indicateur de l'éducation* du MELS, le coût moyen des enseignants par élève s'établissait, en 2009, à quelque 5 040\$ pour une année. En vertu de la Loi sur l'enseignement collégial, qui fixe la durée de la scolarité à 164 jours de classe, la formation de chaque élève coûte environ 31\$ par jour. Si l'on multiplie ce montant par le nombre des collégiens en grève, soit 99 730 personnes, on obtient un total de 3 091 630\$.

Un autre mode de calcul permet de corroborer ce résultat. En 2009, les cégeps affichaient un ratio de 12,6 étudiants par professeur. En se basant sur le nombre des grévistes, on peut conclure que 7 915 enseignants sont actuellement affectés par la grève. Étant donné que le salaire moyen des enseignants de cégep se situe autour de 64 000\$ pour 164 jours de classe, on obtient un salaire de 390\$ par jour d'enseignement. Étant donné que 7 915 enseignants sont touchés par la grève, chaque journée de classe revient donc à 3 086 850\$.

<b>On peut donc conclure que chaque jour de grève dans le système collégial coûte au moins 3 millions de dollars à l'État.</b>
--

**La journée du 22 mars, avec un pic de 128 930 collégiens en grève, aura coûté, quant à elle, près de 4 millions de dollars.**

Dans certains établissements, la facture liée à la grève s'annonce déjà particulièrement salée. Si l'on prend l'exemple du Cégep du Vieux-Montréal, les 6 900 étudiants de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM), qui sont en grève depuis le 16 février, ont donc perdu, en date du 4 avril, quelque 35 jours d'enseignement. Si on multiplie ce chiffre par les 31\$ que coûte chaque journée de formation, puis par le nombre des grévistes, on obtient la somme de 7 486 500\$ pour l'établissement. Au Cégep de Sherbrooke, l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS), qui comporte 5 900 membres, est en grève depuis le 1er mars : après 25 jours de levée de cours, le montant de la facture s'élève à 4 572 500\$.

Citons, enfin, le cas du Collège Ahuntsic, qui compte le plus important contingent de grévistes. Sachant que les 9 700 étudiants de l'Association générale étudiante du Cégep Ahuntsic (AGÉCA), laquelle est affiliée à la Fédération étudiante collégiale du Québec, la FECQ, sont en grève depuis le 5 mars, la somme des journées de classe perdues équivaut à quelque 6 916 000\$.

**Pour ces trois seuls établissements, le montant des coûts liés à la grève avoisine d'ores et déjà les 20 millions de dollars.**

Le total de cette facture pourrait d'autant plus s'alourdir que les contrats des enseignants se terminent autour du 15 juin. Advenant une prolongation des périodes d'enseignement au delà de cette date, le gouvernement sera alors obligé de renégocier avec les administrations des cégeps et les syndicats de professeurs, afin de défrayer les journées supplémentaires d'enseignement.

Le même constat vaut dans le cas des employés de soutien et agents administratifs des établissements collégiaux : si plusieurs services administratifs continuent de fonctionner normalement, on peut aisément imaginer que certaines unités, qui travaillent au contact des étudiants (bibliothèques, aide pédagogique individuelle, services de restauration, etc...), tournent en ce moment au ralenti, et devront surtout poursuivre leur travail après le retour des élèves en classe, avec l'obligation de payer à leurs employés des heures supplémentaires ou de leur fournir de nouveaux contrats de travail pour la période estivale.

*Le coût de la grève dans les universités*

Les sommes en jeu sont tout aussi importantes pour les universités. Si l'on peut faire abstraction, dans le cadre de cette étude, des professeurs permanents, qui partagent leur travail entre l'enseignement et la recherche et qui sont employés à temps plein par les établissements universitaires, il convient de s'intéresser au travail des chargés de cours. Ces derniers, qui sont plus de 10 000 à oeuvrer dans les universités du Québec, contribuent de façon significative aux tâches d'enseignement, puisqu'ils dispensaient, en 2009, près de 40% des cours offerts dans les universités<sup>1</sup>, principalement au niveau du baccalauréat, mais aussi aux cycles supérieurs. Même si cette catégorie d'enseignants regroupe des trajectoires individuelles assez variées, dans la durée de leur engagement - des étudiants au doctorat vont donner un cours pendant la durée de leur scolarité alors que certains enseignent depuis plusieurs dizaines d'années - et dans le nombre de cours dispensés - la majorité des chargés de cours donne un seul cours, mais d'autres peuvent enseigner jusqu'à 3 ou 4 cours par session -, les chargés de cours réalisent un travail remarquable, salué par la grande majorité des étudiants, tout en contribuant d'ailleurs activement au développement de la recherche scientifique.

À la différence des professeurs permanents, les chargés de cours sont employés sur une base contractuelle par les universités pour dispenser un cours pendant les 15 semaines que dure la session. Sachant que la grande majorité des établissements universitaires sont touchés par la grève, il convient de s'interroger sur le nombre de cours qui sont annulés chaque semaine, afin de pouvoir évaluer le montant des sommes perdues par les universités, car les séances supprimées devront être rattrapées après le retour en classe.

Pour réaliser le calcul du nombre des cours annulés, la méthodologie suivante a été adoptée :

- grâce à la collecte d'informations auprès des syndicats de chargés de cours et sur les sites Internet des

universités, nous avons d'abord cherché à obtenir le nombre des chargés de cours à l'emploi durant la présente session. Sachant que certains d'entre eux enseignent plusieurs cours, nous avons adopté la règle du «+1/3», qui consiste à additionner un tiers au nombre des chargés de cours afin d'avoir le total des cours dispensés;

- considérant que la plupart des chargés de cours enseignent au premier cycle, nous avons décidé de limiter volontairement notre champ de recherche aux étudiants inscrits au baccalauréat;
- en prenant en compte du pourcentage d'étudiants de premier cycle en grève dans chaque établissement, nous avons ensuite calculé au prorata le nombre des cours affectés par la grève.
- afin de calculer le coût de chaque cours annulé, nous nous sommes basés sur le salaire moyen des chargés de cours, qui se situe autour de 8 000\$ par session, divisé par les 15 cours prévus pendant la session, soit un montant de 534\$ pour la prestation d'une séance hebdomadaire.

*- Les universités régionales du réseau de l'Université du Québec*

Le 26 mars dernier, la présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski (SCCCUQAR), Louise Bérubé, a récemment «évalué à 100 000 \$ par semaine, ce qu'il en coûtera pour prolonger le contrat des chargés de cours après la fin du mois d'avril<sup>2</sup>». Les séances de cours perdues devant être rattrapées, tout porte à croire que l'université paye actuellement cette somme à des chargés de cours qui ne peuvent pas enseigner au Campus de Rimouski, celui-ci comptant plus de 3 000 étudiants en grève.

**L'Université du Québec à Rimouski a donc versé, cette semaine, 100 000\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

Dans le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), qui n'est que partiellement en grève, près de 200 chargés de cours travaillent chaque session dans l'établissement, dispensant ainsi un total de 270 cours. En date du 3 avril 2012, on comptait 851 étudiants grévistes, soit 16% des 5 300 personnes inscrites au premier cycle. On peut donc estimer que 43 charges de cours sont affectées par la grève. **Ainsi, l'UQAC a versé, cette semaine, 22 962\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

À l'Université du Québec en Outaouais (UQO), le campus, qui compte plus de 6 000 étudiants, est entièrement bloqué par la grève. Environ 250 chargés de cours travaillent chaque session à l'UQO, enseignant environ 333 cours qui sont présentement tous annulés.

**L'Université du Québec en Outaouais a donc versé, cette semaine, 177 822\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

La situation est identique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), où les 3 000 membres de l'Association générale étudiante de l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (AGEUQAT) sont en grève. La centaine de chargés de cours qui travaillent à l'université sont donc dans l'impossibilité de donner leurs enseignements.

**L'UQAT a donc versé, cette semaine, 71 022\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

Enfin, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), forte de 12 500 étudiants, compte environ 280 chargés de cours à l'emploi. En date du 3 avril, 1 126 étudiants de premier cycle étaient en grève, soit environ 10% du total des inscrits au baccalauréat. Par là même, on peut déduire qu'environ 37 cours sont affectés par la grève.

**L'UQTR a donc versé, cette semaine, 19 758\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

*- L'Université Laval et l'Université de Sherbrooke*

L'Université Laval, qui constitue le plus important campus hors de Montréal, emploie, pour sa part, près

de 1 280 chargés de cours chaque session. On peut donc estimer que ces derniers dispensent autour de 1 706 cours. Considérant que les 7 646 grévistes en date du 2 avril 2012 représentent environ 23% des étudiants de premier cycle, ce sont ainsi 392 cours qui sont annulés.

**En somme, l'Université Laval a versé, cette semaine, 209 328\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, on peut estimer que 900 chargés de cours sont sous contrat cet hiver, pour enseigner environ 1 200 cours. Si l'on considère que 4 576 étudiants sont actuellement en grève, soit environ 20% des inscrits au premier cycle, on peut conclure que 240 cours sont actuellement affectés par la grève.

**L'Université de Sherbrooke a versé, cette semaine, 128 160\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

*- Les universités montréalaises*

Dans le cas de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les informations obtenues auprès du syndicat des chargés de cours, le SCCUQ, indiquent que 1 197 chargés de cours sont actuellement sous contrat. En appliquant la règle du «+1/3», le nombre des enseignements qu'ils dispensent cette session se situe donc autour de 1 596. Étant donné que, le 2 avril 2012, près des deux tiers des 34 043 étudiants du premier cycle étaient en grève, ce sont donc autant de charges de cours qui sont supprimées. On obtient donc un total de 1 064 cours annulés actuellement. En multipliant ce chiffre par les 534\$ que coûte chaque séance, on constate que **l'UQAM a versé, cette semaine, 568 176\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

La même situation prévaut à l'Université de Montréal. D'après les estimations du syndicat des chargés de cours, le SCCUM, quelque 1 532 de leurs membres sont à l'emploi cet hiver, ceux-ci donnant, selon nos calculs, 2 042 cours. En considérant que 18 787 étudiants étaient en grève en date du 2 avril 2012, soit environ 59% du total des inscriptions au premier cycle, on peut estimer que 1 205 charges de cours sont affectées par la grève.

**Ainsi, l'UdeM a versé, cette semaine, 643 470\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

L'Université Concordia emploie environ 680 chargés de cours par session, ce qui porterait à 901 le nombre des cours offerts par ces derniers. Étant donné que cet établissement compte actuellement 6 830 étudiants en grève, soit 20% de ses effectifs au premier cycle, on peut estimer que 180 cours sont présentement annulés en raison de la grève.

**L'Université Concordia a donc versé, cette semaine, 96 120\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

Enfin, l'Université McGill compte environ 1 300 chargés de cours, lesquels donnent donc près de 1 729 cours. En date du 3 avril 2012, quelque 2 952 étudiants étaient en grève, soit 11% des inscrits au premier cycle. Dès lors, ce sont environ 190 cours qui ont été annulés cette semaine.

**L'Université McGill a donc versé, cette semaine, 101 460\$ pour le salaire de ses chargés de cours touchés par la grève.**

<b>Au total, la semaine qui vient de s'écouler a donc coûté quelque 2 138 278 dollars aux universités québécoises, pour les seuls salaires des chargés des cours.</b>
---

Ce chiffre exclut donc, outre les professeurs permanents qui sont aussi privés d'enseignement, les personnels de soutien et les employés des universités qui peuvent être également affectés par la grève, de nombreux services, comme les bibliothèques, les cafétérias, les centres sportifs étant, comme dans les

cégeps, obligés de fonctionner au ralenti.

### *Le montant de la facture pour le système éducatif...*

La grève coûte donc, au bas mot, plus de deux millions de dollars par semaine aux universités, à quoi s'ajoute le montant des journées de cours perdues dans les cégeps. La compilation de ces chiffres donne le vertige :

- **au cégep, le coût de la grève est de 3 091 630\$ x 5 jours de travail, soit 15 458 150\$ par semaine**
- **à l'université, chaque semaine de grève coûte 2 138 278**

**Ainsi, en ne prenant en compte que les salaires de ces enseignants, on constate que la grève coûte, chaque semaine, 17 596 428 dollars; soit 2 513 775 dollars par jour, soit 104 740 dollars par heure, le tout étant calculé pour les 200 000 étudiants actuellement en grève**

Et force est de constater que, dans le cas des universités, la facture ne va cesser de s'allonger, puisque les établissements vont devoir continuer à déboursier ces montants après la fin du conflit, afin d'assurer le paiement des semaines de rattrapage aux chargés de cours.

À ce titre, le coût de la grève pour l'UQAM pourrait facilement dépasser les 10 millions de dollars. En effet, sachant que cette université perd de façon hebdomadaire 568 176\$ et que le conflit entre dans sa huitième semaine, ce sont d'ores et déjà 4 545 408\$ qui ont été déboursés. Les mesures de rattrapage vont s'avérer tout aussi onéreuses. Si l'on s'entend, comme lors des grèves précédentes, sur la règle du 80% - 5 cours manqués seront concentrés en 4 séances de rattrapage -, et si le conflit prenait fin la semaine prochaine, le montant additionnel tournerait autour de 3,7 millions de dollars, dépendamment du nombre de cours repris, 6 ou 7.

Il faut ajouter à cela les sommes liées aux contrats des auxiliaires d'enseignement, chaque chargé de cours disposant, selon la taille de son groupe, de l'aide d'étudiants aux cycles supérieurs pour l'épauler dans les tâches d'encadrement des étudiants et de correction des examens. Ces auxiliaires, qui sont eux aussi sous contrat avec les universités, sont certes moins bien payés que les chargés de cours, mais on en compte plusieurs dizaines dans chaque département. Leur contrat de travail s'achevant à la date de la fin de session, ils devront être payés sur de nouveaux fonds pour assurer la correction des examens imposés pendant la période de rattrapage.

Enfin, l'UQAM a pour habitude de réduire certains services, comme les horaires d'ouverture de la bibliothèque ou des bureaux pendant la session d'été, généralement moins suivie que les trimestres d'automne et d'hiver. Or, si l'université doit continuer à fonctionner à plein régime pour assurer le rattrapage de la session d'hiver, ces économies planifiées ne pourront être réalisées.

Comme nous l'avons mentionné, l'ensemble de ces dépenses pourrait donc dépasser les 10 millions de dollars, et l'exemple de l'UQAM, facilement transposable aux autres établissements, ne fait que démontrer le coût élevé de ce conflit pour les institutions universitaires.

### *... et les coûts annexes*

Les dépenses liées à la grève ne se limitent toutefois pas au seul secteur de l'éducation. Depuis la manifestation historique du 22 mars, qui a rassemblé 200 000 personnes dans les rues de Montréal, les actions des étudiants se multiplient à travers toute la province. Ainsi, la journée du 4 avril a été marquée par une manifestation organisée par la FEUQ et la FECQ à Sherbrooke, marche à laquelle ont pris part près de 10 000 personnes, du jamais vu dans la capitale de l'Estrie.

Les dépenses inhérentes à l'encadrement et à la sécurité de ces manifestations viennent gonfler la facture de façon importante. Interrogé à ce sujet, Richard Dupuis, ex-commandant des crimes majeurs du Service

de police de la Ville de Montréal, a déclaré le 28 mars dernier lors d'une entrevue télévisée que les coûts s'élevaient entre 400 000 et 500 000 dollars par jour pour le SPVM.

Si la Ville de Montréal et le bureau de Monsieur Applebaum n'ont pas souhaité nous confirmer cette information, ces chiffres permettent de prendre la mesure de l'ampleur des dépenses pour le SPVM et la Sécurité du Québec.

À défaut de pouvoir corroborer ces données, on peut se contenter de tabler sur le chiffre de 500 000\$ pour l'ensemble de la province. Le conflit durant depuis une cinquantaine de jours, la somme pourrait donc atteindre 25 millions de dollars.

Enfin, s'il est difficile de mesurer l'impact à long terme du conflit sur l'économie du Québec, les actions et les manifestations des étudiants auront un coût, en terme d'heures de travail perdues ou dans le domaine des transports publics, comme pour la Société des Transports de Montréal, et privés.

À court terme, par contre, le fait de rallonger la session risque d'avoir un impact sur l'emploi étudiant, car ceux-ci vont intégrer le marché du travail saisonnier plusieurs semaines en retard. À ce titre, plusieurs chambres de commerce et certains employeurs, qui ont largement recours à une main d'oeuvre étudiante, dans l'hôtellerie, le tourisme ou les services, ont commencé à tirer la sonnette d'alarme<sup>3</sup>.

Selon les calculs réalisés par Pier-André Bouchard St-Amant, un ancien président de la FEUQ, chaque semaine de retard pourrait représenter, en terme de recettes fiscales, un manque à gagner de 27 millions de dollars pour le gouvernement. En effet, si l'on tient compte du fait que le taux d'emploi estival est de 51% pour les 450 000 étudiants post-secondaires du Québec, et que ceux-ci travaillent, en moyenne, 30 heures par semaine à 11\$ de l'heure, et en prenant comme hypothèse supplémentaire que le travail correspond à 70% de la production économique, chaque semaine de retard engendrerait une perte de 108 millions de dollars : avec une taxation moyenne du PIB de 20%, c'est un manque à gagner de 27 millions de dollars pour l'État.

### *Conclusion*

Après huit semaines de conflit, la facture frôle les 100 millions de dollars. Et chaque nouvelle journée de grève coûte, au bas mot, près de 2,5 millions de dollars. **Quand on sait que le gouvernement veut imposer une hausse de 1625\$ aux étudiants, ce sont près de 1 540 étudiants qui pourraient, chaque jour, être dispensés de cette augmentation des frais de scolarité.** Au lieu de cela, le gouvernement s'obstine et dilapide les fonds publics. Qu'attend le premier ministre Charest pour faire marche arrière et enfin supprimer l'augmentation des frais de scolarité?

*Ensemble pour l'éducation !*

### *Qu'est-ce que la FEUQ ?*

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) est une organisation qui regroupe 15 associations étudiantes comptant plus de 125 000 étudiants de tous les cycles d'études et de toutes les régions du Québec. Établie depuis 1989, elle a pour principal mandat de défendre les droits et intérêts des étudiants auprès des gouvernements et des intervenants du domaine de l'éducation. Depuis maintenant plus de vingt ans, elle s'est employée à défendre une éducation humaniste comme choix de société. Elle s'attarde particulièrement à défendre ses membres avant, pendant et après leur passage à l'université en revendiquant, en particulier, une éducation accessible et de qualité.

*Pour nous joindre*

*Fédérationétudianteuniversitaire du Québec*

15, rue Marie-Anne Ouest

2.étage

Montréal (Québec)

H2W 1B6

Téléphone : (514) 396-3380

Télécopieur : (514) 396-7140

Courriel: feuq@feuq.qc.ca

**www.feuq.qc.ca**

©Tous droits réservés – FEUQ 2012

*Ensemble pour  
l'éducation !*

---

<sup>1</sup> MELS, *Indicateurs de l'éducation*, 2011, p. 44

<sup>2</sup> «Grève étudiante : la facture sera salée», 26 mars 2012. <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2012/03/26/004-greve-etudiants-cout.shtml>

<sup>3</sup> *La Presse*, «Grève étudiante: les entreprises craignent de manquer de main-d'oeuvre», 27 mars 2012